

École Supérieure Professionnelle de Fournes, près Lille (Nord).

Numéro d'inventaire : 1979.00121

Auteur(s) : J. Gombert

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Robbe (Camille)

Date de création : 1909

Inscriptions :

- gravure : une gravure n&b en 1ère page

Description : Feuillet imprimé sur papier fin. Une feuille volante imprimée sur papier bleu a été fixée au ruban adhésif transparent.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 209 mm

Notes : Prospectus de l'institution dirigée par J. Gombert. "Maison familiale d'Éducation, fondée en 1794, par M. François Gombert, aïeul du Directeur actuel." L'établissement offre à la fois des cours primaires élémentaires, des cours de primaire supérieur (pour préparer l'entrée en Seconde) et des cours professionnels. Présentation de l'institution, détail des cours dispensés, tarifs, trousseau, etc... Une gravure représente les bâtiments en vue cavalière. Le document fixé en supplément est une liste de résultats obtenus par les élèves de l'école à divers examens et concours pour l'année scolaire 1907-1908. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur

Filière : Institutions privées

Niveau : Séquence de niveaux

Nom de la commune : Fournes

Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 6

Mention d'illustration

ill.

Lieux : Nord, Fournes

ECOLE SUPÉRIEURE Professionnelle

Dirigée par **M. J. GOMBERT**

à **FOURNES**, près Lille (Nord)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
INDUSTRIEL
COMMERCIAL, AGRICOLE

PRÉPARATION AUX ÉCOLES
spéciales et aux Examens
administratifs.

Plus de **5.000** succès
sous la Direction actuelle.

DEUX GRANDS PRIX.
TROIS DIPLOMES D'HONNEUR.
HUIT MÉDAILLES D'OR.
VINGT MÉDAILLES D'ARGENT.



Maison familiale d'Education, fondée en 1794, par M. François GOMBERT, aïeul du Directeur actuel!

Reçoiit des Boursiers de l'État, des Départements et des Compagnies de Chemins de Fer

Section particulière pour jeunes enfants, sous la direction de M^{me} GOMBERT

INSTALLATION MATÉRIELLE

L'Établissement est le plus ancien *ET LE PLUS GRAND INTERNAT* de la région du Nord. Il est situé dans un beau village, au milieu de jardins spacieux. Ses cours, préaux, terrains de jeux et de sports athlétiques, ont une surface totale d'environ **vingt-cinq mille mètres carrés**. Il diffère essentiellement de la plupart des internats de la région, où les bâtiments entassés les uns sur les autres interceptent l'air et la lumière, où les élèves étouffent et s'anémient. Partout, les **arbres, la verdure et les fleurs sont répandus à profusion**; de vastes horizons, un air pur et vivifiant remplacent ici l'atmosphère insalubre et la poussière noire des préaux entourés de hauts murs (1).

Les nouveaux ateliers d'Ajustage et de Menuiserie, les salles de Classe et de Dessin, les laboratoires de Physique et de Chimie, le Gymnase, les Réfectoires, les Dortoirs, les Bains-Douches, sont remarquablement aménagés : ils répondent bien aux voeux de la Ligue française pour l'hygiène scolaire et aux idées préconisées par la Société nationale de l'Art à l'École. L'éminent Recteur de l'Académie de Lille, M. Lyon, appréciant les améliorations considérables réalisées à Fournes dans ce double domaine, a pu comparer le Pensionnat « à une petite Florence ».

(1) L'Académie de médecine a maintes fois émis le vœu que les internats soient toujours installés à la campagne, comme en Angleterre et aux Etats-Unis. (D^r RIANT. — *Hygiène et Education*).

1909
L'unité d'Enseignement deviendrait un péril si l'éducation universitaire, se trompant de siècle et de méthode, ne savait s'assouplir aux besoins nouveaux et s'obstinaît à offrir à un monde qui ne demande qu'à s'accorder avec elle, au lieu d'un système propre à former des hommes, un procédé pour produire des lettres superficielles et de mauvais grammairiens.

(Extrait du discours prononcé par Jules Ferry, le 31 mai 1880, pour l'installation du Conseil supérieur de l'Instruction publique).

Situation hygiénique exceptionnelle.

Régime alimentaire très soigné.

**POSTE ET TÉLÉGRAPHE :
FOURNES**

STATIONS :
1^o **FOURNES**, par **DON** (nouvelle ligne de Don à Fromelles).

2^o **WAVRIN** (ligne de Lille à Béthune). — Correspondance publique ou voiture sur demande.

scolaire, poussée comme miraculeusement dans le département du Nord.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Directeur attache la plus grande importance au bien-être des élèves : une nourriture substantielle et des soins assidus contribuent — autant que la situation exceptionnelle de l'Établissement — à conserver et à affermir la santé des enfants qu'on lui confie.

Les denrées alimentaires employées sont toujours incontestablement de première qualité ; le pain est fait dans le Pensionnat ; les viandes et la volaille sont choisies avec soin ; d'immenses jardins fournissent les fruits et les légumes frais, pendant une bonne partie de l'année.

EDUCATION PHYSIQUE

La gymnastique, les jeux, les promenades journalières, les courses, la danse, le tir, le foot-ball — et généralement tous les sports sagelement organisés — apportent partout l'entrain, la bonne humeur, et servent d'utiles délassements aux travaux de l'esprit.

Pour les petits, le régime commun est encore adouci : le lever a lieu plus tard, les études sont moins longues, et les classes sont coupées par de fréquentes récréations. Ils

retrouvent, auprès de M^{me} Gombert, toutes les sollicitudes, toutes les prévoyances, toutes les attentions délicates, quelquefois même tout ce qu'il y a de sage, d'habile et d'heureux, dans les faiblesses d'une mère.

ÉDUCATION MORALE

L'éducation morale est l'objet des constantes préoccupations de M. Gombert. Il passe sa vie au milieu des élèves; il les suit partout, en étude, en classe, au réfectoire, en récréation, préférant prévenir les fautes que d'avoir à les punir. Par un appel incessant au cœur et à la raison des plus grands, il s'attache à leur faire aimer l'ordre et le travail; à leur inculquer des habitudes de réflexion, de droiture et de politesse; à modifier, s'il est nécessaire, leur caractère, pour qu'ils deviennent — suivant l'expression heureuse d'un des maîtres de la pédagogie moderne — *des instruments de bonheur pour leur famille et pour leurs semblables*.

Discipline. — Conçue dans un large esprit d'autorité et de bienveillance en même temps, la discipline de l'Ecole exclut tout ce qui aurait une allure mesquine ou puérile. Elle se fait paternelle pour les petits; mais elle exige de la part des grands une acceptation entière et simple des règles indispensables à la vie d'internat.

Culte. — Au point de vue du culte, la volonté des parents est souveraine et elle est toujours scrupuleusement respectée. Les dimanches et fêtes reconnues, les élèves appartenant au culte catholique sont conduits aux offices religieux. Les enfants qui se préparent à la première communion sont l'objet de soins particuliers.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'Établissement est une École primaire supérieure **PROFESSIONNELLE DE PLEIN EXERCICE**, avec cours primaires élémentaires à la base.

I. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

Cet enseignement est réparti en cinq classes:

Cours élémentaire (deux);

Cours moyen (deux);

Cours supérieur (une).

Les élèves du Cours moyen se préparent à l'examen du **Certificat d'études primaires**: ce Certificat donne l'entrée au Cours supérieur. Du Cours supérieur, on passe de droit en première année.

II. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL

L'ensemble des études comprend **TROIS ANNÉES** dédoublées en **six classes**. Tous les élèves de première année ont un programme commun. A partir de la deuxième année, les sections industrielles, commerciales ou agricoles ont des cours qui diffèrent, dans leurs développements et leurs applications, de ceux de l'enseignement général.

A leur sortie de **Troisième Année**, tous les élèves subissent — dans la section qu'ils ont choisie — l'examen du **Certificat d'Études primaires supérieures**.

Ce diplôme est le véritable couronnement de leurs études: il est exigé des *Candidats aux Écoles d'Arts et Métiers*.

Une **QUATRIÈME ANNÉE** a été créée pour cette préparation spéciale. L'installation d'une École d'Arts et Métiers à Lille a donné à ce cours une importance prépondérante. C'est pourquoi nous avons voulu nous assurer la collaboration d'ingénieurs et de professeurs de l'École d'Arts et Métiers de Lille même : MM. Avaurieu, Champion et Boyer.

Les élèves de cette section suivent un programme identique à celui des **Écoles pratiques d'Industrie**, mais avec un enseignement littéraire renforcé. Ils sont soumis à un régime d'études et à une méthode de travail qui les mettent dans les meilleures conditions possibles de succès. Le personnel nombreux dont nous disposons, notre puissante organisation, nous permettent de garantir — dans des conditions particulièrement économiques pour les Familles — la préparation des candidats qu'on nous confie.

Les jeunes gens qui ont échoué et qui sont atteints par la limite d'âge trouvent dans l'Etablissement les cours complémentaires d'Algèbre, de Géométrie, de Trigonométrie, de Descriptive, de Mécanique, de Physique et Chimie nécessaires pour l'entrée au **Génie civil de l'Institut industriel du Nord de la France**.

Nous pouvons assurer en une année la réussite des élèves travailleurs et consciencieux. Quant à ceux qui ne se sentent pas l'énergie nécessaire pour se plier à la vie intense, à la discipline saine et forte qui sont de tradition ici, nous leur conseillons de renoncer à cette préparation difficile.

III. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Depuis la réforme du plan d'études et des programmes en 1902, l'enseignement primaire supérieur est la meilleure base des études secondaires. Nos élèves de 3^e année suivent facilement la classe de **Seconde D** et arrivent ainsi au baccalauréat **Sciences-Langues**, qui confère tous les droits et priviléges des autres baccalauréats classiques.

IV. — COURS SPÉCIAUX

Nous avons des cours spéciaux pour la préparation aux emplois des Postes et Télégraphes, Chemins de fer, Contributions indirectes, Douanes, et autres carrières administratives. Depuis octobre 1905, les leçons de topographie, levée de plans, niveling, dessin technique, conduisant aux emplois de **Commis-voyer, d'Agent-voyer auxiliaire, de Commis des Ponts et Chaussées**, sont confiées à un Professeur spécial, M. AVAURIEU, de l'École des Arts et Métiers de Lille.

Les résultats ne se sont point fait attendre. L'an dernier déjà, deux élèves ont été admis comme **Agents-voyers auxiliaires**. Le 17 février 1908, au concours pour l'emploi de **Commis des Ponts et Chaussées**, ouvert dans toutes les Préfectures de France et d'Algérie, nous avons fait recevoir cinq candidats sur cinq, et tous en tête de liste.

Nota. — Ces cours spéciaux forment une véritable **École d'Administration**. Ils comblient une grande lacune, en mettant à la portée de tous un enseignement

ÉCOLE SUPÉRIEURE PROFESSIONNELLE & PENSIONNAT
Dirigés par M. J. GOMBERT, à Fournes (près de Lille).

Plus de 5.000 SUCCÈS dans les Examens et Concours sous la direction actuelle.

RÉSULTATS COMPLETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

(Les Résultats 1908-1909 seront envoyés vers le 10 Août).

Brevet supérieur.

Dix-huit admis en 1907 et 1908 :

BAZIN, Armand, de Fresnes.
BLONDEL, Gaston, d'Escalles (P.-d.-C.).
BOUCHER, Gaston, de Rue (Somme).
BOUTOILLE, Adrien, de Guines (P.-d.-C.).
CANONNE, Gaston, de Sous-le-Bois.
CHOQUET, Jules, d'Illies.
DEMARET, Charles, de Feignies.
DESFORGES, Maurice, de Mons-en-Barœul.
DE SAINT-ESTEBAN, Emile, d'Illies.
GRÈGE, Maurice, de Tergnier (Aisne).
HANON, Arthur, de Pressy (P.-d.-C.).
LEDRU, Albert, de Fournes.
LESIEUX, Marcel, de Berlencourt (Pas-de-Calais).
MARIAGE, Désiré, de Douvrin (P.-d.-C.).
QUÉHEN, Pierre, d'Equihen (P.-d.-C.).
ROBIQUET, René, de Paris.
SAUVAGE, Joseph, de Billy-Berclau (Pas-de-Calais).
VERRET, Désiré, de Ribécourt.

Concours d'admission aux Ecoles d'Arts-et-Métiers.

Six admis sur 8 présentés (Août 1908) :
BAILLEMONTE, Henri, de Caen (Calvados).
CAPRON, Emile, de Biache-St-Waast (Pas-de-Calais).
CORBILLON, Gilbert, d'Amiens (Somme).
DEHAESE, Urbain, de Lynde.
VIENNE, Louis, d'Illies (N° 2, Lille).
WION, Jean, de Roost-Warendin.

Examen pour l'emploi de commis des Ponts-et-Chaussées.

(Février 1908).

Cinq admis sur 5 présentés :

BARBAUT, Edmond, d'Isbergues (Pas-de-Calais) (N° 4, Nord).
DURIEZ, Juste, d'Haisnes (P.-d.-C.) (N° 5, Nord).
LOYEZ, Fernand, d'Herrin (N° 2, Nord).
ROUSSEL, Charles, de Rincq-lez-Aire (Pas-de-Calais) (N° 1, Nord).
SAMBOURG, Raoul, d'Haubourdin (N° 6, Nord).

Surnumérariat des Douanes.

Dernier examen.

Deux admis sur 2 présentés :

AGRAIN, Georges, de Tincques (P.-d.-C.).
GRUMELART, Augustin, d'Étaples (P.-d.-C.).

Surnumérariat des Contributions indirectes.

Six admis au concours du 23 Janv. 1908 :

CARLIER, André, de Flavigny-le-Grand (Aisne).
DELESPAUL, Louis, de Monchy-Lagache (Somme).
GRÈGE, Maurice, de Tergnier (Aisne).
LACQUEMENT, Fernand, de Tilques (Pas-de-Calais).
LOUBRY, Jules, de Bantouzelles.
VILAIN, Auguste, de Rieux-en-Cambrésis.

Surnumérariat des Postes et Télégraphes.

Neuf admis :

BOUVET, Albert, de Vieux-Condé.
CARLIER, Maurice, de Le Maisnil.
CAUDEMONT, François, de Bruille-lez-Marchiennes.
GHÉMART, Henri, de Fournes.
GOMBERT, Henri, de Fournes.
HÉNON, Victor, de March (P.-d.-C.).
HOUSSIN, Marcel, de Colleret.
VALLET, Joseph, de Sailly-lez-Cambrai.
VILAIN, Auguste, de Rieux-en-Cambrésis

Certificat d'études primaires supérieures.

Exigé des Candidats aux Écoles d'Arts-et-Métiers

Examen du 20 Juillet 1908.

Trente-trois reçus :

BŒUF, Élisée, de Wavrin.
BRACQUART, Auguste, de Douvrin (Pas-de-Calais).
BRICOUT, René, de Lens (P.-d.-C.).
BRIDOUX, Joseph, de Vermelles (P.-d.-C.).
CARPENTIER, François, de Givenchy-en-Gohelle (P.-d.-C.).
DECOURCELLE, André, de Mametz (P.-d.-C.).
DELEAU, Clotaire, de Pronville (P.-d.-C.).
DELPLANQUE, Auguste, de Boulogne-s/-Mer (P.-d.-C.).
DRECQ, Marius, de Saint-Souplet.
DUTOIT, Elie, de Sainghin-en-Weppe.
GLORIANT, Paul, de Gonnehem (P.-d.-C.).
GUESSARD, Pierre, de Toureing.
HERBIN, Paul, d'Avesnes-lez-Aubert.

CASTEL, Gaston, de Laventie (P.-d.-C.).

DEBACKER, Philippe, d'Avion (P.-d.-C.).

DEGRAVE, Paul, de Bourbourg.

DELPLANQUE, Auguste, de Boulogne (Pas-de-Calais).

DESUERT, Henri, de La Bassée.

DUFOUR, Ernest, de Beuvry-lez-Orcies.

DUTOIT, Elie, de Sainghin-en-Weppe.

GERVOIS, Joseph, d'Isbergues (P.-d.-C.).

JUMEL, Marcel, de Seclin.

LACOURTE, Louis, de Saint-Pol-sur-Ternoise (P.-d.-C.).

LEBAS, Charles, d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

LEBLANC, Fernand, de Quiévrechain.

LECERF, Clément, d'Erre.

LETAILLE, Georges, d'Arras.

MAYEUR, François, de Lillers (P.-d.-C.).

MIOT, Léon, de Douchy.

PLAISANT, Adolphe, de Mons-en-Pévèle.

PLANQUE, Marcel, d'Illies.

QUITTON, Henri, de Lens (P.-d.-C.).

RICHIRT, Arthur, de Lens (P.-d.-C.).

ROGEZ, Eugène, de Wervicq.

SANDRART, André, de Felleries.

SEIGNEZ, Clément, de Maurois.

SERET, Henri, de Guise (Aisne).

TASSOUT, Félicien, de Crèvecœur-sur-Escaut.

VAILLANT, Albert, de Douvrin.

VANDENBOSSCHE, Marcel, de Lille.

VASSAL, Georges, de Boulogne-s/-Mer (P.-d.-C.).

Brevet élémentaire.

Quarante et un admis :

BŒUF, Elisée, de Wavrin.

BOQUILLON, Albert, de La Bassée.

BRICOUT, René, de Lens (P.-d.-C.).

BRIDOUX, Joseph, de Vermelles (P.-d.-C.).

CAPLIEZ, Paul, de Lille.

CARPENTIER, François, de Givenchy-en-Gohelle (P.-d.-C.).

DECOURCELLE, André, de Mametz (P.-d.-C.).

DELEAU, Clotaire, de Pronville (P.-d.-C.).

DELPLANQUE, Auguste, de Boulogne-s/-Mer (P.-d.-C.).

DRECQ, Marius, de Saint-Souplet.

DUTOIT, Elie, de Sainghin-en-Weppe.

GLORIANT, Paul, de Gonnehem (P.-d.-C.).

GUESSARD, Pierre, de Toureing.

HERBIN, Paul, d'Avesnes-lez-Aubert.